

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la modernisation de la politique de coopération française en Afrique et la décision d'inscription du Nigéria dans sa "zone de solidarité prioritaire", la position favorable à la représentation de l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU, l'état de santé du roi du Maroc, Abuja (Nigéria) le 23 juillet 1999.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord saluer, remercier de leur présence les journalistes du Nigeria, les journalistes africains et naturellement les journalistes français qui ont bien voulu m'accompagner.

C'est la première fois qu'un Président français en exercice rend visite au Nigeria. J'ai été très sensible d'abord à l'accueil du Président OBASANJO, mais je considère aussi qu'il s'agit d'un geste fondateur d'une relation nouvelle, et qui est pour nous très importante.

Le Nigeria est la puissance la plus peuplée d'Afrique, la plus importante à ce titre, et sa santé politique et économique conditionne pour une large part la santé politique et économique d'une partie très importante de l'Afrique. Et c'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la modernisation permanente de sa politique africaine, la France, tout en restant bien sûr fidèle à ses amitiés traditionnelles, a décidé d'élargir son champ de coopération et, bien entendu, cet élargissement concerne au premier chef le Nigeria. C'est pourquoi les autorités françaises ont décidé d'inscrire le Nigeria dans la liste des pays qui forment la zone de solidarité prioritaire. C'est la raison, aussi, qui m'a conduit à défendre lors de la dernière réunion du G7, l'idée d'inclure le Nigeria dans les pays bénéficiant d'une réduction forte de sa dette extérieure. Tout simplement, parce que le Nigeria qui est, aujourd'hui, sous l'autorité du Président OBASANJO, engagé dans un grand effort de modernisation de son administration, de gestion de ses affaires publiques, dans un grand effort de redressement économique et financier, le Nigeria a besoin d'être aidé sur cette voie pour qu'il puisse être, demain, une zone, essentielle pour cette région du monde, de paix et de développement.

Dans cet esprit, nous avons décidé de prendre des initiatives permettant de créer les moyens de notre rapprochement et de notre coopération. Nous avons décidé la création d'une commission mixte économique et financière, comme nous en avons avec d'autres pays. Ceci pour arrêter chaque année le programme de l'année suivante dans le domaine économique, financier et de la coopération. Et puis, parce que l'Histoire ne nous avait pas réunis jusqu'ici, j'ai proposé, au Président, qui l'a accepté, de créer un forum de dialogue. Un forum de dialogue permanent. Il s'agit d'un forum qui pourrait être coprésidé par deux hautes personnalités, l'une nigériane, l'autre française, et être composé par quelques grandes personnalités du monde politique, administratif, économique, financier, social et culturel. Ceci pour mieux se connaître, pour mieux se comprendre et pour devenir véritablement amis.

Dans cet esprit, d'ailleurs, j'ai tenu à remercier le Président d'avoir confirmé la décision prise par son prédécesseur de donner au Français un statut de langue officielle au Nigeria.

son prédécesseur de donner au Français un statut de langue officielle au Nigeria.

Nous avons parlé de tous nos problèmes bilatéraux. Nous avons également évoqué les problèmes internationaux. Le Nigeria a fait beaucoup pour la paix dans cette région. Il a dépensé beaucoup d'argent pour intervenir avec des forces de paix dans les pays qui en avaient besoin. Qu'il s'agisse du Sierra Leone, du Liberia, de la Guinée Bissau, la diplomatie ou les forces de paix du Nigeria ont eu un rôle éminent, notamment à l'intérieur de la CEDEAO, présidée comme vous le savez, par le Président du Togo.

Pour conclure, je dirai que le Nigeria est une des grandes nations du Sud. La France est un élément important, convaincu et déterminé du dialogue Nord-Sud. Il était normal que nos deux nations renforcent leur coopération, leur dialogue et leurs échanges.

QUESTION - La question de Bakassi intéresse beaucoup le Nigeria. Il me semble qu'il va y avoir la coopération entre la France et le Nigeria, d'un autre côté le Cameroun a des liens diplomatiques étroits avec la France... Comment allez-vous vous servir de votre position dominante pour voir la fin du conflit entre le Nigeria et le Cameroun dans la zone de Bakassi ?

LE PRESIDENT - Vous savez, je suis aujourd'hui avec un immense plaisir au Nigeria et demain soir je serai au Cameroun. Mais entre temps j'aurai survolé Bakassi. Je regarderai très attentivement d'ailleurs. Ce conflit a au moins un mérite, c'est qu'il n'a pas déclenché une guerre. Chacun défend une position, chacun défend raisonnablement sa position. Les deux parties se sont mises d'accord pour saisir la Cour internationale de Justice. Une longue expérience m'a prouvé que tous les conflits qui ont été portés devant la Cour Internationale de Justice ont été réglés et n'ont plus jamais fait l'objet de contestation. Je ne doute pas qu'il en sera de même pour les frontières entre le Nigeria et le Cameroun, et, avec deux Présidents tout à fait responsables, je ne doute pas que le problème sera réglé sans difficulté après la décision prise par la Cour internationale de Justice.

QUESTION - Monsieur le Président, les modalités de la démocratisation du Conseil de Sécurité de l'ONU a-t-elle été soulevée.

LE PRESIDENT - C'est un sujet que nous avons évoqué avec le Président. Vous connaissez peut-être la position de la France. Nous estimons que le monde de demain sera un monde multipolaire, avec de grands ensembles plus ou moins intégrés. Et pour que ces ensembles vivent de façon harmonieuse, il faudra un état de droit international respecté. Pour que cet état de droit soit démocratiquement élaboré, il faut qu'il le soit par l'ensemble de la communauté des nations, c'est-à-dire par l'ONU. Pour que l'ONU puisse agir, il faut qu'elle ait, je dirai, un exécutif. C'est le Conseil de Sécurité.

D'où l'importance que nous attachons au Conseil de Sécurité et le combat que nous menons sans cesse pour que les décisions soient prises non pas par telle ou telle organisation régionale, notamment l'OTAN, mais qu'elles soient prises par le Conseil de Sécurité de l'ONU.

Cela pose effectivement le problème du Conseil de Sécurité, de sa composition, de ce que vous appelez sa démocratisation. La France est favorable à la réforme du Conseil de Sécurité et ceci le plus rapidement possible. Le point le plus important étant naturellement le rééquilibrage de la représentation du monde dans le Conseil de Sécurité. Cela pose le problème de la représentation de l'Afrique, je parle naturellement des membres permanents du Conseil de Sécurité.

Aujourd'hui, l'Afrique, n'est pas représentée. Nous souhaitons qu'elle soit représentée demain dans la prochaine réforme. Il appartient aux Etats africains de décider entre eux quel devra être celui ou ceux qui représentera ou représenteront l'Afrique au sein du Conseil. Mais, si vous me demandez mon avis personnel, je vous dirais que je souhaite que, dans le cadre de cette réforme, le Nigeria soit présent comme membre permanent du Conseil de Sécurité. Dans le cadre de la réforme.

QUESTION - Je voudrais vous poser une question qui ne relève pas à proprement parler des relations franco nigérianes, mais nous avons tous été très touchés d'apprendre l'hospitalisation du Roi HASSAN II. Je voudrais savoir si vous aviez des nouvelles de son état de santé ?

LE PRESIDENT - Nous avons appris cette hospitalisation dans les heures qui viennent de s'écouler. Nous n'avons aucune information précise, si ce n'est l'information selon laquelle l'état de santé du Roi ne serait pas grave. Je ne

peux pas vous en dire plus pour ce qui me concerne, je ne sais pas si le Président OBASANJO a des nouvelles plus récentes. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'aussi bien le Président OBASANJO que moi formulons à l'égard de sa Majesté les vœux les plus chaleureux et les plus fraternels pour une guérison très rapide et tout à fait complète.